

BIOSYNEX

Société anonyme

22, boulevard Sébastien Brant

67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

BIOSYNEX

Société anonyme
22, boulevard Sébastien Brant
67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'assemblée générale de la société BIOSYNEX

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BIOSYNEX relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les fonds commerciaux, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2018 s'établit à 22.825 K€ ont fait l'objet de tests de perte de valeur selon les modalités décrites dans la note "Fonds commercial" de l'annexe.

Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests ainsi que d'élaboration des prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que la note de l'annexe donne une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou

non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Strasbourg, le 30 avril 2019

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Loïc MULLER
Associé



Marc PIOTRAUT
Directeur

Bilan 31-12-2018

BIO SYNEX SA
BILAN ACTIF

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement	1 093 241	816 867	276 375	0,70	392 415	0,97
Recherche et développement	969 900	721 688	248 212	0,63	232 157	0,57
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	1 667 751	324 364	1 343 387	3,40	1 334 869	3,30
Fonds commercial	23 143 501	318 719	22 824 782	57,84	23 117 829	57,07
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	1 294 330	1 141 512	152 818	0,39	217 305	0,54
Autres immobilisations corporelles	510 265	202 681	307 584	0,78	265 641	0,66
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes	144 616		144 616	0,37	121 825	0,30
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	3 494 655	3 430 620	64 034	0,16	617 943	1,53
Créances rattachées à des participations	1 206 219		1 206 219	3,06		
Autres titres immobilisés						
Prêts					3 339	0,01
Autres immobilisations financières	479 761		479 761	1,22	492 803	1,22
TOTAL (I)	34 004 238	6 956 451	27 047 787	68,54	26 796 124	66,15
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements	1 384 350	48 885	1 335 465	3,38	411 747	1,02
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis	1 125 125	21 526	1 103 599	2,80	1 102 197	2,72
Marchandises	3 880 065	82 784	3 797 281	9,62	4 996 299	12,33
Avances & acomptes versés sur commandes	239 224		239 224	0,61	408 804	1,01
Clients et comptes rattachés	3 248 191	304 912	2 943 279	7,46	3 430 487	8,47
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel	12 671		12 671	0,03	12 636	0,03
. Organismes sociaux	35 639		35 639	0,09	31 687	0,08
. Etat, impôts sur les bénéfices	493 536		493 536	1,25	701 022	1,73
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	169 343		169 343	0,43	265 299	0,65
. Autres	146 904		146 904	0,37	125 771	0,31
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	149 350	20 600	128 750	0,33		
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	1 849 560		1 849 560	4,69	2 017 923	4,98
Charges constatées d'avance	158 675		158 675	0,40	210 932	0,52
TOTAL (II)	12 892 633	478 708	12 413 926	31,46	13 714 803	33,85
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion actif (V)	167		167	0,00		
TOTAL ACTIF (0 à V)	46 897 038	7 435 159	39 461 880	100,00	40 510 928	100,00



Bilan 31-12-2018 (suite)
BIO SYNEX SA
BILAN PASSIF

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé :)	913 545	2,32	913 545	2,26
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	27 714 799	70,23	32 340 673	79,83
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	91 355	0,23		
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau			-4 849 739	-11,96
Résultat de l'exercice	542 894	1,38	315 221	0,78
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées			187 292	0,46
TOTAL (I)	29 262 593	74,15	28 906 991	71,36
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques	9 083	0,02	34 083	0,08
Provisions pour charges				
TOTAL (III)	9 083	0,02	34 083	0,08
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	4 942 577	12,52	5 783 229	14,28
. Découverts, concours bancaires	7 442	0,02	116 454	0,29
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	232 172	0,59	528 968	1,31
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 799 837	7,10	2 952 495	7,29
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	552 798	1,40	573 713	1,42
. Organismes sociaux	579 710	1,47	630 881	1,56
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	284 112	0,72	181 465	0,45
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	270 878	0,69	221 710	0,55
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	503 773	1,28	296 808	0,73
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	14 864	0,04	258 553	0,64
TOTAL (IV)	10 188 164	25,82	11 544 274	28,50
Ecart de conversion passif (V)	2 040	0,01	25 579	0,06
TOTAL PASSIF (I à V)	39 461 880	100,00	40 510 928	100,00



Compte de résultat 31-12-2018

BIOSYNEX SA

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
	France	Exportation	Total	%
Ventes de marchandises	13 106 490	4 114 939	17 221 429	55,18
Production vendue biens	8 802 522	4 629 691	13 432 214	43,04
Production vendue services	153 838	404 079	557 917	1,79
Chiffres d'Affaires Nets	22 062 850	9 148 709	31 211 559	100,00
Production stockée			77 982	0,25
Production immobilisée			70 636	0,23
Subventions d'exploitation			16 299	0,05
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			635 527	2,04
Autres produits			203 782	0,65
Total des produits d'exploitation (I)			32 215 785	103,22
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			9 182 096	29,42
Variation de stock (marchandises)			348 170	1,12
Achats de matières premières et autres approvisionnements			5 650 166	18,10
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			-21 477	-0,06
Autres achats et charges externes			7 459 083	23,90
Impôts, taxes et versements assimilés			553 347	1,77
Salaires et traitements			5 248 268	16,82
Charges sociales			2 069 364	6,63
Dotations aux amortissements sur immobilisations			467 116	1,50
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			348 753	1,12
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			539 140	1,73
Total des charges d'exploitation (II)			31 844 026	102,03
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			371 759	1,19
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances				
Autres intérêts et produits assimilés			89 954	0,29
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
Total des produits financiers (V)			89 954	0,29
Dotations financières aux amortissements et provisions			451 220	1,45
Intérêts et charges assimilées			236 217	0,76
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
Total des charges financières (VI)			687 437	2,20
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-597 484	-1,90
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-225 724	-0,71



Compte de résultat 31-12-2018 (suite)

BIO SYNEX SA

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	29 266	0,09	192 933	0,63	-163 667	-84,82
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 511 272	4,84	184 011	0,60	1 327 261	721,29
Reprises sur provisions et transferts de charges	187 292	0,60	109 313	0,36	77 979	71,34
Total des produits exceptionnels (VII)	1 727 830	5,54	486 257	1,59	1 241 573	255,33
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	239 213	0,77	870 620	2,85	-631 407	-72,51
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	572 775	1,84	164 072	0,54	408 703	249,10
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	318 719	1,02	121 916	0,40	196 803	161,43
Total des charges exceptionnelles (VIII)	1 130 707	3,62	1 156 608	3,79	-25 901	-2,23
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	597 123	1,91	-670 350	-2,18	1 267 473	189,08
Participation des salariés (IX)			14 990	0,05	-14 990	-100,00
Impôts sur les bénéfices (X)	-171 495	-0,54	-215 202	-0,69	43 707	20,31
Total des Produits (I+III+V+VII)	34 033 569	109,04	31 665 197	103,67	2 368 372	7,48
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	33 490 675	107,30	31 349 976	102,64	2 140 699	6,83
RÉSULTAT NET	542 894 <i>Bénéfice</i>	1,74	315 221 <i>Bénéfice</i>	1,03	227 673	72,23
Dont Crédit-bail mobilier	146 530	0,47	130 633	0,43	15 897	12,17
Dont Crédit-bail immobilier						



ANNEXES

BIOSYNEX SA

22 Boulevard Sébastien Brant

67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

Annexe aux comptes annuels

Exercice clos le : 31/12/2018

APE : 2120Z SIRET : 48107570300043



PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2018 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2017 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 39 461 880 €.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 542 894 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 18/04/2019 par les dirigeants.

La société BIOSYNEX est depuis le 21/03/2011 une société cotée sur un marché organisé non réglementé, Euronext Growth- Paris.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Contrôle fiscal :

La société fait actuellement l'objet d'un contrôle fiscal portant sur les périodes du 01/01/2016 au 31/12/2017. La proposition de redressement du 16 avril 2019 porte sur les points suivants :

- Redressement envisagé d'un élément de l'assiette du Crédit impôt recherche (CIR) ayant une incidence sur les résultats 2016 et 2017 à hauteur de 63 751 € et 59 451 € respectivement. Ce redressement est en ligne avec la position des services fiscaux pour les années 2012 à 2015 du précédent contrôle. La société estime que la position de l'administration n'était pas fondée et contestera également ce nouveau redressement devant le Tribunal administratif de Strasbourg.
- Rappel de tva de 14 400 € concernant une facture d'export pour laquelle le justificatif d'exportation n'a pas été produit à cette date.
- Une clarification du classement du site en site industriel amènera une réduction des taxes locales, déjà pris en compte par la société au titre du présent exercice.

Opérations de restructuration :

La Direction de l'entreprise a décidé au cours de cet exercice de créer une filiale en Suisse, BIOSYNEX SWISS, et de lui céder une activité comportant une clientèle et une gamme de produits. Cette cession a fait l'objet d'un contrat de vente pour la somme de 1 100 000 € comptabilisée en produits exceptionnels.

Le CA au 31/12/2018 de BIOSYNEX SWISS était de 0,5 M€ avec une marge de 51%

Cessation de la filiale Allemande BSD :

Au 31/12/2018, la société détient 100% du capital de la société BIOSYNEX DEUTSCHLAND GMBH à GOTTINGEN en Allemagne. L'exercice clos le 31.12.2018 fait ressortir un chiffre d'affaires de 75 K€ pour cette société. Par procès-verbal du 9 janvier 2019 l'associé unique BIOSYNEX SA a décidé de liquider la société précitée avec effet au 31 janvier 2019. Les effets sur le résultat 2018 de BIOSYNEX SA représentent une charge complémentaire de 749,3 K€, enregistrée à hauteur de 318,7K€ en résultat financier au titre de dépréciation complémentaire de fonds de commerce et de créances liées à BIOSYNEX DEUTSCHLAND GMBH et 430,6 K€ de dotation complémentaire sur les titres de BIOSYNEX DEUTSCHLAND GMBH enregistrée en résultat financier.



PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels au 31/12/2018 sont établis en conformité avec les dispositions du Code de Commerce (articles L123-12 à L123-28-2) et des règlements de l'Autorité des Normes Comptables (ANC).

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,
- évaluation des éléments de l'actif selon la méthode des coûts historiques

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :



Immobilisations incorporelles et corporelles

Les frais d'établissement comprennent les frais d'introduction en bourse et les frais d'augmentation de capital.

Les frais d'introduction en bourse ainsi que les frais d'augmentation de capital ont été activés et sont amortis sur une durée de 5 années.

Les frais de développement sont immobilisés lorsque les conditions suivantes sont remplies simultanément:

- Les projets en cause sont nettement individualisés ;
- Leur coût peut être distinctement établi.
- Les projets présentent à la date d'établissement des comptes de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale.

La nature des dépenses activées concernant les frais de recherche et développement est : matière, moyens humains et sous-traitance.

Les frais d'acquisition des titres de participation font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur cinq ans

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Les méthodes retenues ont été les suivantes :

Immobilisations par catégories comptables	Durée
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	

1. IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immobilisations début d'exercice	Augmentations
		Acquisitions
Immobilisations incorporelles		
Frais d'établissement, recherche et développement	1 901 473	207 744
Autres immobilisations incorporelles	24 729 190	155 504
TOTAL I	26 630 663	363 248
Immobilisations corporelles		
Terrains		
Constructions sur sol propre		
Constructions sur sol d'autrui		
Installations générales, agencements, constructions		
Installations techniques, matériel et outillages industriels	1 283 098	153 252
Autres installations, agencements, aménagements	256 176	126 521
Matériel de transport	24 412	168
Matériel de bureau, informatique, mobilier	143 906	53 961
Emballages récupérables et divers		
Immobilisations corporelles en cours		
Avances et acomptes	121 825	285 327
TOTAL II	1 829 417	619 229
Immobilisations financières		
Participations évaluées par mise en équivalence		
Autres participations	3 617 943	1 270 222
Autres titres immobilisés		
Prêts et autres immobilisations financières	496 142	196 236
TOTAL III	4 114 085	1 466 458
TOTAL GENERAL (I + II + III)	32 574 164	2 448 935

	Diminutions		Valeur brute fin exercice	Réev. Légale Valeur d'origine
	Par virement de poste à poste	Par cession		
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, recherche et développement		46 075	2 063 141	2 063 141
Autres immobilisations incorporelles		73 443	24 811 252	24 811 252
TOTAL I		45 052	26 630 663	26 630 663
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels		142 020	1 294 330	1 294 330
Autres installations, agencements, aménagements		22 740	359 957	359 957
Matériel de transport		167	24 413	24 413
Matériel de bureau, informatique, mobilier		71 973	125 894	125 894
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes		262 536	144 616	144 616
TOTAL II		499 436	1 949 211	1 949 211
Immobilisations financières				
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations		187 292	4 700 873	4 700 873
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		212 617	479 761	479 761
TOTAL III		399 909	5 180 634	5 180 634
TOTAL GENERAL (I + II + III)		1 018 863	34 004 238	34 004 238



Frais augmentation de capital	5 ans
Frais d'acquisition de titres	5 ans
Droit d'entrée	Durée de protection
Frais de recherche	de 01 à 2 ans
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	durée de protection
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	4 à 05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

Amortissement dérogatoire :

Les frais d'acquisition de titres ayant été amortis en totalité en amortissement dérogatoires, ces frais ont fait l'objet d'une sortie de l'actif, les amortissements dérogatoires ont été repris pour la totalité. Cette sortie est liée à la décision de cesser définitivement l'activité de la filiale BSD.

Fonds commercial :

Le fonds commercial n'est pas amorti. Depuis le 1er janvier 2016, il fait l'objet de tests de dépréciation chaque année. Lorsque sa valeur d'utilité s'avère inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. Le poste comprend les malis techniques de fusions qui représentent l'écart négatif entre l'actif reçu et la valeur comptable de la participation pour la part reclassée en fonds commercial.

La mention OTC et PRO permet de faire les calculs d'impairment (dépréciation d'actifs). OTC signifie Over-the-counter pour les produits dits d'automédication, c'est-à-dire que l'on peut se les procurer sans ordonnance, parfois même en libre-service, et Pro comme professionnel pour les produits destinés aux professionnels de la santé.

MALIS			OTC	PRO
MALI TUP HECOMED	01/11/2015		232 035	
MALI FUSION ALL DIAG	31/12/2015			8 234 263
MALI FUSION MAGNIEN	30/06/2016		1 173 943	
MALI FUSION DECTRA	31/12/2016		8 275 636	
MALI FUSION SR2B	10/08/2017		-	158 901
		TOTAUX	9 681 614	8 393 164
			TOTAL OTC+PRO	18 074 778

Pour la mise en œuvre de ces tests annuels, les fonds commerciaux sont affectés aux unités génératrices de trésorerie, soit aux activités Pro ou OTC. La valeur d'utilité de l'unité génératrice de trésorerie est déterminée sur la base des flux futurs actualisés.

Lorsque la valeur d'utilité se révèle inférieure à la valeur nette comptable des actifs de l'unité génératrice de trésorerie, ces actifs sont dépréciés, afin de ramener la valeur de l'unité génératrice de trésorerie à sa valeur recouvrable. La dépréciation éventuelle est affectée en priorité sur la valeur du fonds commercial.

Au 31 décembre 2018, les principales hypothèses ont été les suivantes :

Taux d'actualisation : 8.8%

Taux de croissance à l'infini : 0.5%

Sur la base de ces tests, aucune provision n'a été enregistrée au 31 décembre 2018.



Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués à leur coût d'acquisition ou de production selon la méthode suivante :

Méthode dite du cout moyen unitaire pondéré "CMUP" qui est égal au rapport entre les coûts d'acquisition ou de production et les quantités acquises ou produites. PCG (art 321-22. al2) .

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes production ainsi que de la main d'œuvre de production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

Créances

Les créances sont évaluées pour leur valeur nominale.

Une dépréciation des créances douteuses est enregistrée lorsqu'il devient probable que la créance ne sera pas encaissée et qu'il est possible d'estimer raisonnablement le montant de la perte.

Les dépréciations sont estimées en tenant compte de l'historique des pertes sur créances, de l'analyse de l'antériorité et d'une estimation détaillée des risques.

Lorsque la créance est cédée à un établissement bancaire dans le cadre d'un contrat d'affacturage, celle-ci est décomptabilisée pour refléter la nature juridique de la cession.

Opérations libellées en monnaies étrangères

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les créances et dettes en monnaies étrangères existant à la clôture de l'exercice sont converties au cours en vigueur à cette date. La différence de conversion est inscrite au bilan aux postes « écarts de conversion ».

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité ou partiellement suivant les modalités suivantes : Les comptes de trésorerie en monnaies étrangères existant à la clôture de l'exercice sont convertis au cours en vigueur à cette date. Les gains ou pertes de change résultant de cette conversion sont enregistrés en résultat.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, le classement des écarts de change sur dettes et créances commerciales est en résultat d'exploitation et non plus en financier, et ceci suivant le PCG selon règlement ANC n°2015-05 applicable.



Provisions

Des provisions sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit de tiers sans contrepartie pour la société.

Ces provisions sont constituées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

Elles comprennent notamment :

Les indemnités estimées par l'entreprise et ses conseils, au titre des litiges, contentieux et actions de réclamation par des tiers

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent à l'actif de leur valeur d'acquisition prix d'achat.

La dépréciation éventuelle est déterminée par comparaison entre la valeur d'acquisition et le dernier prix de marché connu à la clôture des comptes.

Comptabilisation, présentation du cice

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'une des options présentées dans la note d'information, de la CNCC, en date du 28 février 2013 c'est-à-dire en diminution des charges de personnel. Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants : 144 882 EUR.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts de reconstitution de notre fonds de roulement.

Indemnités de départ à la retraite

Ces indemnités ne font pas l'objet d'une comptabilisation mais d'une mention en engagements hors bilan.

Compte tenu des caractéristiques de la population salariée : le montant des engagements en matière de retraite représente un montant de l'ordre de 100 k€ sur la base d'une prise de retraite à 62 ans, d'un taux d'actualisation de 1.75% et de revalorisation de 1.20%.



Notion de résultat courant et exceptionnel

Les éléments des activités ordinaires même exceptionnels par leur fréquence ou leur montant sont repris dans le résultat courant.

Seuls les éléments ne se rapportant pas aux activités ordinaires de l'entreprise sont comptabilisés dans le résultat exceptionnel.

Un détail des charges et produits exceptionnels est donné en note de bas de tableau.

Changement de méthode d'évaluation et de présentation

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le Plan comptable général modifié par le règlement ANC N° 2015-06

AUTRES INFORMATIONS**Honoraires des Commissaires aux comptes**

En application du décret n°2008-1487 du 30 Décembre 2008, le montant total des honoraires des Commissaires aux comptes facturés au titre du contrôle légal des comptes, figurant au compte de résultat s'élève à 44 985 Euros.

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	44 985
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
TOTAL	



2. AMORTISSEMENTS

Situations et mouvements de l'exercice				
	Début d'exercice	Dotations Augment.	Diminutions Sorties Reprises	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, recherche et développement	1 276 901	261 679	25	1 538 555
Autres immobilisations incorporelles	276 493	63 949	16 078	324 364
TOTAL I	1 553 394	325 628	16 103	1 862 919
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	1 065 793	88 197	12 478	1 141 512
Autres installations générales, agencements, aménagements	73 364	31 104	562	103 906
Matériel de transport	23 691	493	143	24 041
Matériel de bureau, informatique, mobilier	61 798	21 692	8 756	74 734
Emballages récupérables et divers				
TOTAL II	1 224 646	141 487	21 939	1 344 193
TOTAL GENERAL (I + II)	2 778 040	467 115	38 042	3 207 112

3. VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amortissement fiscal et exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement, recherche et développement							
Autres immobilisations incorporelles						187 292	(187 292)
TOTAL I							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Installations générales, agencements constructions							
Installations techniques, matériel et outillages industriels							
Autres installations générales, agencements, aménagements							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables et divers							
TOTAL II							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL III							
TOTAL GENERAL (I + II + III)						187 292	(187 292)



4. PROVISIONS ET DEPRECIATIONS INSCRITES AU BILAN

PROVISIONS	Début exercice	Augment. Dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements miniers et pétroliers				
Pour investissement				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	187 292		187 292	
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
Total provisions réglementées	187 292		187 292	
Pour litiges				
Pour garanties données clients				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations similaires				
Pour impôts				
Pour renouvellement des immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sociales et fiscales sur congés payés				
Autres provisions pour risques et charges	34 083		25 000	9 083
Total provisions pour risques et charges	34 083		25 000	9 083
Sur immobilisations incorporelles		318 719		318 719
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation	3 000 000	430 620		3 430 620
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours	159 512	153 196	159 512	153 196
Sur comptes clients	452 757	195 558	343 402	304 912
Autres dépréciations		20 600		20 600
Total dépréciations	3 612 269	1 118 692	502 915	4 228 047
TOTAL GENERAL	3 833 644	1 118 692	715 207	4 237 130

Dont dotations et reprises :

- d'exploitation	348 753	527 915
- financières	451 220	
- exceptionnelles	318 719	187 292



5. ETAT DES CREANCES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif Immobilisé			
Créances rattachées à des participations	1 206 219		1 206 219
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	479 761		479 761
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	593 613	593 613	
Autres créances clients	2 636 296	2 636 296	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	12 671	12 671	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	35 639	35 639	
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices	322 041	322 041	
- T.V.A	172 573	172 573	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers	110 770	110 770	
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers	18 052	18 052	
Charges constatées d'avance	158 675	158 675	
TOTAL GENERAL	5 746 309	4 060 330	1 685 979
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Remboursements des prêts en cours d'exercice	3 339		
(2) Prêts et avances consentis aux associés			

6. ETAT DES DETTES

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus 1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
(1)				
- à 1 an maximum	7 442	7 442		
- plus d'un an	4 942 577	1 150 642	3 791 935	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	2 806 040	2 806 040		
Personnel et comptes rattachés	552 798	552 798		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	579 710	579 710		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	281 065	281 065		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	270 878	270 878		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	232 172	232 172		
Autres dettes	503 773	503 773		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	14 864	14 864		
TOTAL GENERAL	10 191 319	6 399 384	3 791 935	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	470 000			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 309 958			
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Emprunt SG de 220.000€ le 26/01/2018 et CIC de 250.000€ le 12/12/2017 débloqué en 02/2018



Note sur les covenants des emprunts BPALC / CIC / BNP

La société a conclu en 2016 un contrat d'emprunt avec les banques CIC Est, Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne et BNP Paribas pour un montant de 3.350 K€, et en 2017, un contrat d'emprunt avec les banques CIC Est et BNP Paribas pour un total de 200 K€. Ces contrats sont assortis d'obligations à respecter par la société (covenants). L'intégralité des obligations n'ont pas été respectées par la société au 31 décembre 2018 comme au 31 décembre 2017. Au 18 mai 2018 au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2017 et au 15 mars 2019 au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018, les banques ont confirmé renoncer à prononcer l'exigibilité anticipée du crédit, dans la suite, au titre de l'exercice 2018, de la réunion de pool du 20 décembre 2018 au cours de laquelle les banques avaient tacitement donné leur accord ce même jour, suite au non-respect de ratios financiers selon l'atterrissage envisagé au 31 décembre 2018. Compte tenu de l'accord des banques finalisé avant l'arrêté des comptes, les dettes sont présentées selon leur échéance contractuelle bien que l'accord des banques ait été finalisé après la clôture de l'exercice. La présentation dans le tableau ci-dessus prend ainsi en compte les échéances suivantes au titre de ces contrats :

Emprunts concernés par les conventions	Dettes		
	- d'1 AN	De 1 à 5 ANS	+ de 5 ANS
BNP FUMOUE	173 077	605 769	-
CIC FUMOUE	173 077	605 769	-
BP FUMOUE	155 546	568 266	-
CIC	15 400	57 650	
BNP	15 400	57 650	
Total	532 500	1 895 105	-

Cet accord est soumis au maintien de l'augmentation de la Marge des banques de 2,80% à 3,50% selon l'avenant 1 à ladite Convention de Crédit régularisé le 8 juillet 2018 et donnera lieu à la facturation d'une commission de waiver de 1.500 € (soit 500,00€ par Banque).

7. FRAIS D'ETABLISSEMENT

(Articles R.123-195 et R.123-196 du Code de Commerce)

	Valeurs nettes	Taux d'Amortissement
Frais de constitution		
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital	276 375	20%
TOTAL		

8. FRAIS DE RECHERCHE APPLIQUEE ET DE DEVELOPPEMENT

(Articles R.123-195 et R.123-196 du Code de Commerce)

Désignation	Montant	Amortissement	Durée d'amortissement
R & D (durée exprimée en mois)	729 466	595 635	24
autres frais de développement	240 434	126 053	24 & 60 mois
TOTAL	969 900	721 688	



9. FONDS COMMERCIAL

(Articles R.123-195 et R.123-196 du Code de Commerce)

Eléments constitutifs du fonds commercial	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Montant des dépréciations
Achat clientèle internationale à Biosynex Gmbh	502 000			137 500
Achat clientèle domestique à Biosynex Gmbh	250 000			75 000
Achat clientèle Biosynex Gmbh	48 000			
Mali technique de fusion ALL DIAG			8 234 263	
Mali technique de fusion MAGNIEN			1 173 943	
Fonds de commerce FUMOUE	3 200 000			
Droits enregistrement FDC FUMOUE	155 310			
G & Associés - frais acq. FUMOUE	46 800			
Mali technique fusion DECTRA PHARM			8 275 636	
Fonds apportés suite fusion DECTRA PHARM			804 695	
Fonds divers			21 245	
Mali technique TUP HECOMED			232 035	
MALI FUSION SR2B			158 901	
Frais acquisition SR2B	15 000			
Achat clientèle Agence MBG	12 172			
Achat clientèle Mouret	13 500			
TOTAL	4 242 782		18 900 719	212 500



10. DETAIL DES PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	N	N-1
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		
Créances rattachées à des participations		
267800 - Sur créances rattachées à des participations		
268800 - Sur créances rattachés à des sociétés en participation		
Sous total		
Autres titres immobilisés		
276800 - Sur autres créances immobilisées		
276820 - Sur titres immobilisés (droits de créance)		
Sous total		
Prêts		
276840 - Sur prêts		
Sous total		
Autres immobilisations financières		
276850 - Sur dépôts et cautionnements		
276880 - Sur créances diverses		
Sous total		
CREANCES		
Créances clients et comptes rattachés		
418100 - Clients - Factures à établir	18 282	28 002
418800 - Clients - Intérêts courus		
Sous total	18 282	28 002
Autres créances (dont avoirs à recevoir)		
409800 - Rabais, remises, ristournes à obtenir et autres avoirs non encore reçus	17 137	48 889
428700 - Sur personnel		
438700 - Sur organismes sociaux	35 639	31 687
448700 - Sur état	115 670	
455800 - Sur Associés, comptes courants		
458800 - Sur Associés, opérations faites en commun et en GIE		
468700 - Sur débiteurs et créditeurs divers	10 533	19 033
Sous total	178 979	99 609
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT		
508800 - Sur obligations, bons et valeurs assimilées		
Sous total		
DISPONIBILITES		
518800 - Sur banque		1 577
Sous total		1 577
TOTAL GENERAL	197 261	129 188



11. DETAIL DES CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	N	N-1
Emprunts obligataires convertibles		
168810 – Sur emprunts obligataires convertibles		
Sous total		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
168830 - Sur autres emprunts obligatoires		
168840 - Sur emprunts auprès des établissements de crédit	176	870
518100 - Sur banque		
519800 - Sur concours bancaires courants		
Sous total	176	870
Emprunts et dettes financières divers		
168850 - Sur dépôts et cautionnements reçus		
168860 - Sur participation des salariés aux résultats		
168870 - Sur emprunts et dettes assortis de conditions particulières		
168880 - Sur autres emprunts et dettes assimilées		
178800 - Sur dettes rattachés à des participations		
455800 - Sur Associés, comptes courants		
458800 - Sur Associés, opérations faites en commun et en GIE		
Sous total		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
408100 - Sur fournisseurs - factures non parvenues	296 876	416 413
408400 - Sur fournisseurs d'immobilisations		
408800 - Sur fournisseurs - Intérêts courus		
Sous total	296 876	416 413
Dettes fiscales et sociales		
428000 - Sur personnel - Charges à payer et produits à recevoir		
428200 - Sur dettes provisionnées pour congés à payer	348 638	310 562
428400 - Sur dettes provisionnées pour participation des salariés aux résultats		
428600 - Sur autres charges à payer	195 585	219 461
438000 - Sur organismes sociaux - Charges à payer et produits à recevoir		
438200 - Sur charges sociales sur congés à payer	146 500	127 010
438600 - Sur autres charges à payer	100 355	79 862
448000 - Sur état- Charges à payer et produits à recevoir		
448200 - Sur charges fiscales sur congés à payer		
448600 - Sur charges à payer	135 216	221 710
Sous total	926 294	958 605
Autres dettes (dont avoirs à établir)		
419800 - Sur rabais, remises, ristournes à accorder et autres avoirs à établir	173 624	70 768
468600 - Sur débiteurs et créditeurs divers		
Sous total	173 624	70 768
TOTAL GENERAL	1 396 970	1 446 656



12. DETAIL DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE
DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

	N	N-1
4861x - Charges d'exploitation	158 675	210 932
4866x - Charges financières		
4867x - Charges exceptionnelles		
TOTAL	158 675	210 932

DETAIL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	N	N-1
4871x - Produits d'exploitation	14 864	258 553
4876x - Produits financiers		
4877x - Produits exceptionnels		
TOTAL	14 864	258 553



13. DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES

	N	N-1
Sur opérations de gestion		
671000 - Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
671100 - Pénalités sur marchés (et débits payés sur achats et ventes)	17 343	1 309
671200 - Pénalités, amendes fiscales et pénales	7 588	3 018
671300 - Dons, libéralités		
671400 - Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice	680	
671500 - Subventions accordées		
671700 - Rappel d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)		
671800 - Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion A)	105 478	818 192
672000 - Charges sur exercices antérieurs (en cours d'exercice seulement) A)	108 124	48 101
Sous total	239 213	870 620
Sur opérations en capital		
675000 - Valeurs comptables des éléments d'actif cédés		
675100 - Immobilisations incorporelles B)	290 707	12 360
675200 - Immobilisations corporelles B)	282 068	145 427
675600 - Immobilisations financières		
675800 - Autres éléments d'actif		
678000 - Autres charges exceptionnelles		
678100 - Malis provenant des clauses d'indexation		
678200 - Lots		
678300 - Malis provenant du rachat par l'entreprise d'actions et obligations émises par elle-même		
678800 - Charges exceptionnelles diverses		6 284
Sous total	572 775	164 072
Reprises sur provisions, transfert de charges		
687000 - Dotations aux amortissements et aux provisions - Charges exceptionnelles		
687100 - Dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations		120 695
687200 - Dotations aux provisions réglementées (immobilisations)		
687250 - Amortissements dérogatoires		1 221
687300 - Dotations aux provisions réglementées (stocks)		
687400 - Dotations aux autres provisions réglementées		
687500 - Dotations aux-provisions exceptionnelles.		
687600 - Dotations aux dépréciations exceptionnelles C)	318 719	
Sous total	318 719	121 916
TOTAL GENERAL	1 130 707	1 156 608

	DETAIL	TOTAL
A)		213 602
- LICENCIEMENTS & AUTRES CHARGES EXCEPT. DE GESTION	105 478	
- CHARGES EXERC ANTERIEURS	108 124	
B)		572 775
- VNC IMMO INCORPORELLES CEDES	290 707	
- VNC IMMO CORPORELLES CEDES	282 068	
C)		318 719
- DOTATION EXCEPT FONDS COMMERCE BSD	75 000	
- DOTATION EXCEPT FONDS COMMERCE BSD	137 500	
- DOTATION EXCEPT CLIENT BSB	36 985	
- DOTATION EXCEPT CREANCE BSD	69 234	



14. DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS

	N	N-1
Sur opérations de gestion		
771000 - Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
771100 - Pénalités sur marchés (et débits perçus sur achats et ventes)		
771300 - Libéralités perçues		
771400 - Rentrées sur créances amorties		
771500 - Subventions d'équilibre		
771700 - Dégrèvement d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)		
771800 - Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	9 986	61 158
772000 - Produits sur exercices antérieurs (en cours d'exercice seulement)	19 280	131 775
Sous total	29 266	192 933
Sur opérations en capital		
775000 - Produits sur cessions d'éléments d'actif cédés		
775100 - Immobilisations incorporelles A)	46 075	
775200 - Immobilisations corporelles A)	365 197	165 298
775600 - Immobilisations financières		
775800 - Autres éléments d'actif		
777000 - Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice		
778000 - Autres produits exceptionnels		18 714
778100 - Bonis provenant des clauses d'indexation		
778200 - Lots		
778300 - Bonis provenant du rachat par l'entreprise d'actions et obligations émises par elle-même		
778800 - Produits exceptionnels divers B)	1 100 000	
Sous total	1 511 272	184 011
Dotations aux amortissements et provisions		
787000 - Reprises sur provisions et dépréciations		
787200 - Reprises sur provisions réglementées (immobilisations)		
787250 - Amortissements dérogatoires C)		
787260 - Provision spéciale de réévaluation		
787270 - Plus-values réinvesties		
787300 - Reprises sur provisions réglementées (stocks)		
787400 - Reprises sur autres provisions réglementées		
787500 - Reprises sur provisions exceptionnelles		
787600 - Reprises sur dépréciations exceptionnelles		
797000 - Transferts de charges exceptionnelles		
Sous total	187 292	
TOTAL GENERAL	1 727 830	376 944

- A) Les cessions d'immobilisations correspondent pour l'essentiel aux immobilisations cédées en lease back dans le cadre des nouveaux locaux et autres. La plus-value est de 20 313 € et correspond aux amortissements depuis la date de mise en service jusqu'à la cession.
- B) Cession d'une activité comportant des clients attachés à une gamme de produits à la Filiale Suisse Biosynex Swiss SA.
- C) Reprise des amortissements dérogatoires liés aux frais d'acquisition des titres BSD GMBH. La contrepartie se trouve en compte « 675100 » valeur nette comptable des éléments cédés.



15. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(Articles R.123-195 et R.123-196 du Code de Commerce)

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	9 135 448	0,10
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées ou annulés pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	9 135 448	0,10

16. VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

(Articles R.123-195 et R.123-196 du Code de Commerce)

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	17 489 409	56,04 %
Ventes de produits finis	13 265 829	42,50 %
Ventes de produits intermédiaires	166 384	0,53 %
Prestations de services	281 328	0,90 %
Produits des activités annexes	276 588	0,89 %
Rabais, remises & ristournes accord	-267 980	-0,86 %
TOTAL	31 211 558	100.00 %



17. CREDIT-BAIL MOBILIER

(Articles R.123-195 et R.123-196 du Code de Commerce)

			Installations, matériel et outillages
Valeur d'origine			662 203
Amortissements :			
- Cumuls exercices antérieurs			50 098
- Dotations de l'exercice			119 513
		TOTAL	492 592
Redevances payées :			
- Cumuls exercices antérieurs			54 898
- Exercice			150 014
		TOTAL	204 913
Redevances restant à payer :			
- à 1 an au +			154 044
- à + d'1 an et 5 au +			315 807
- à + de 5 ans			4 044
		TOTAL	473 895
Valeur résiduelle :			
- à - d'1 an			100
- à 1 an au +			
- à + d'1 an et 5 au +			5 294
- à + de 5 ans			0
		TOTAL	5 394
Montant pris en charge dans l'exercice			150 014



18. ENGAGEMENTS FINANCIERS

(Articles R.123-195 et R.123-196 du Code de Commerce)

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	0
Engagement auprès du factor	3 164 754
Avals et cautions	-
Engagements de crédit-bail mobilier	479 289
Engagements de crédit-bail immobilier	-
Engagements en matière de pensions	-
Autres engagements donnés :	
Nantissement Pari Passu 1er rang sur 4 parts sociales Biosynex GMBH au profit de CE et BNP 2500 000 à l'origine	65 481
Nantissement Pari Passu sur le fonds de commerce 1er rang au profit de CIC, BNP, BPALC 3350 000 € à l'origine.	2 281 504
TOTAL	5 991 028
Dont concernant	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	65 481
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	2 346 985
Engagements reçus	Montant
Avals, cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	
Garantie de la BPI sur emprunt de 1 000 000 € sur 7 ans Dispositif PPI 30%	
Garantie de la BPI sur emprunt de 1 000 000 € sur 7 ans Dispositif Innov Fin 50%	
TOTAL	
Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	
Engagements réciproques	Montant
TOTAL	0



Depuis 2017, la société a signé un contrat d'affacturage avec CIC Est avec une convention de mandat d'encaissement et recouvrement pour le compte de CMC-CIC-Factor sur les créances transférées par voie de cession de créances selon un mécanisme de transmission de fichier appelé « cession de balance ». Au 31 décembre 2018, le montant cédé et reclassé en diminution du poste client ressort à 3 616 754 euros. Le détail des postes impactés au 31 décembre 2018 est le suivant :

DETAIL FACTOR	Montants	Classement	Etats financiers
FONDS DE GARANTIE FACTOR	217 005	275001	Actif immobilisé
AFFACTURAGE	- 3 616 754	411002	actif clients
CCV - FACTOR	- 2 360	467001	Actif divers
CCA - FACTOR	- 46 630	467003	actif clients
REA - FACTOR	283 984	467004	actif clients
Total engagement Factor	- 3 164 754		

19. DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

(Articles R.123-195 et R.123-196 du Code de Commerce)

	Montant garanti
Au profit de la BNP 4 parts sociales BSD 1er rang pari passu montant à l'origine 1250 000 EUROS	16 861
Au profit de la CE 4 parts sociales BSD 1er rang pari passu montant à l'origine 1250000€	48 620
Au profit de la BPALC, 1100 000 € Pari Passu avec CIC et BNP	778 846
Au profit de la CIC, 1125 000 € Pari Passu avec BPALC et BNP	778 846
Au profit de la BNP, 11250 000 € Pari Passu avec BPALC et BNP	723 812
TOTAL	2 346 985

20. ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT

(Articles R.123-195 et R.123-196 du Code de Commerce)

Accroissements de la dette future d'impôts	Montant
ACCROISSEMENTS Provisions règlementées : - Amortissements dérogatoires - Provision pour hausse de prix - Provision pour fluctuation des cours Autres :	
TOTAL	

Allègements de la dette future d'impôts	Montant
ALLEGEMENTS Provisions non déductibles l'année de comptabilisation : - Provision pour congés payés - Participation des salariés Autres :	
TOTAL	

Nature des différences temporaires	Montant
Autres Déficits reportables Moins-values à long terme	4653 821

21. REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS

(Articles R.123-195 et R.123-196 du Code de Commerce)

REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES	Montant
- des organes d'administration - des organes de direction - des organes de surveillance	
TOTAL	

Aucune information n'est communiquée dans la mesure où cela reviendrait à donner une information individuelle.

22. EFFECTIF MOYEN

(Articles R.123-195 et R.123-196 du Code de Commerce)

	Personnel salariés N	Personnel salariés N-1
Effectifs	128	115
TOTAL	128	115

23. INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE DE VALEURS MOBILIERES

 (Articles R.123-195 et R.123-196 du Code de Commerce)
 (Décret n°67-236 du 23-03-0967- articles 294 à 299)

NOM DE LA VALEUR	Quantité	Prix acquisition unitaire	Total	Cours au 31/12/2018	Provision
BIOSYNEX	51 500	2,90	149 350,00	2,50	- 20 600,00



24. LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

(Articles R.123-195 et R.123-196 du Code de Commerce)

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
- Filiales non reprises en A: Etrangères										
Biosynex GMBH	31 000 €	NC	100%	3 430 620 €	- €	106 219 €		75K€ Estimation	Résultat 2017 (38K€)	
Biosynex Swiss	100 000 CHF		100%	50 000 CHF	50 000 CHF	1 239 590 CHF (1 100 000€)		556K€	Estimé 40K€	
Biosynex Premier	50 000 CHF		50%	25 000 CHF	25 000 CHF			0	NC	

Biosynex détient les titres de participations de Biosynex Deutschland GmbH soit quatre parts sociales (appelé antérieurement Dima Diagnostika GmbH) pour la somme de 3430 620 Euros.

La provision totale est de 3430 620 Euros couvrant la totalité de la valeur des titres.

Par procès-verbal du 7/01/2019 il a été décidé de procéder à la liquidation de cette filiale à effet du 31 janvier 2019.

Au 16 avril 2018, la société a créé une société BIOSYNEX SWISS SA, au capital 100.000 CH à FRIBOURG Rue de Romont 29-31 CH-1700 FRIBOURG, immatriculée IDE CHE 255.489.060. BIOSYNEX détient 10 actions de 10.000 CH soit 100 % du capital.

Au 16 avril 2018, la société a créé une société BIOSYNEX PREMIER SA, au capital 100.000 CH à FRIBOURG Rue de Romont 29-31 CH-1700 FRIBOURG, immatriculée IDE CHE 328.588.429. BIOSYNEX détient 10 actions de 10.000 CH. Le 09.10.2018, 5.000 actions sont détenues par BIOSYNEX et 5.000 actions ont été vendues par BIOSYNEX à TRANSNATIONAL TECHNOLOGIES Inc 7635 Ashley Park Court Suite 505, 32835 Orlando, USA.



25. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Montant
Capitaux propres N-1 après résultat et avant AGO	28 906 992
- Distributions	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice	28 906 992
Variations du capital social	
Variations des primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	
Variations des subventions d'investissement et des provisions réglementées	
Variations des autres postes	
Apports reçus avec effet rétroactif à l'ouverture de l'exercice	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	28 906 992
Variations du capital social	-
Variations du compte de l'exploitant	-
Variations des primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	- 4 625 874
Variations des écarts de réévaluation	-
Variations des réserves légales, statutaires, contractuelles et autres	91 355
Variations des réserves réglementées	-
Variations du report à nouveau	4 849 739
Variations des subventions d'investissement et des provisions réglementées	- 187 292
- Affectation du résultat N-1 en capitaux propres (hors distribution)	- 315 221
Variation en cours d'exercice	- 187 293
Capitaux propres à la clôture de l'exercice avant résultat	28 719 699
Résultat de l'exercice	542 894
Capitaux propres à la clôture de l'exercice après résultat et avant assemblée annuelle	29 262 593

Le capital social est composé de 9135448 actions d'un nominal de 0,10 Euros, dont 3 909 984 actions bénéficient d'un droit de vote double.

BIOSYNEX SA	EXERCICE	EXERCICE	Ecart
Libellé	2018	2017	
Capital	913 545	913 545	-
Prime d'émission	12 000 521	16 626 394	- 4 625 874
Prime de fusion	15 610 458	15 610 458	- 0
Boni de fusion	103 820	103 820	-
Réserve légale	91 355	-	91 355
Report Nouveau (Débiteur)	-	- 4 849 739	4 849 739
Résultat	542 894	315 221	227 673
Amortissement dérogatoire	-	187 292	- 187 292
TOTAL	29 262 593	28 906 992	355 601



26. DETAIL DU RESULTAT FINANCIER

Détail sur les produits financiers 2018		
	Total	89 954 €
Escomptes obtenus	81 423 €	
Produits financiers divers	8 531 €	
Détail sur les charges financières 2018		
	Total	687 437 €
Intérêts sur emprunts	158 929 €	
Intérêts bancaires	735 €	
Intérêts sur créances et cc	8 523 €	
Escomptes accordés	36 603 €	
Autres charges financières	31 428 €	
Dotation prov immo fin	430 620 €	
Dotation prov dépréciation VMP	20 600 €	

27. PARTIES LIEES

Au cours de l'exercice, aucune transaction significative n'a été conclue avec des parties liées à des conditions qui ne seraient pas des conditions normales de marché

